

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 14 (1906)
Heft: 2

Quellentext: Gîte de Guerre du bailliage d'Echallens
Autor: Mestrezat, V. / Bondely, Emmanuel / Panchaud, J.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GITE DE GUERRE DU BAILLIAGE D'ÉCHALLENS

La Bourgeoisie d'Eschallens	32	escus blancs	=	fl.	240
La Grange des Chavannes	5	»	»	=	» 37,6
Gumoëns	19	»	»	=	» 142,6

restent 13 écus blancs payés ce 29 novembre
1702 et reçeut par le soussigné en l'absence
de LL. B.

Pully-le-Grand	20	escus blancs	=	»	150
Bottens	16	»	»	=	» 120
Oulens	32	»	»	=	» 240

Esclagnens, douze escus blancs, Mons. le Juge
et Chatelain Panchaud ayant payé les trois
escus blancs qu'ils restoient cy devant = » 90

Estagnière	32	escus blancs	=	»	240
Villard	32	»	»	=	» 240
Assens	28	»	»	=	» 210
Pully Pittet	20	»	»	=	» 150
St-Barthelemy et Bretigny	12	»	»	=	» 90
Panthereaz	24	»	»	=	» 180

Biollay Orjullaz pour trois hommes, livré
8 escus blancs = » 60

restent 4 escus blancs.

Mex	8	escus blancs	=	»	60
Malapalud	8	»	»	=	» 60
					fl. 2310

*Ce 29 novembre 1702. — J'ay reçeü de Jean-Jaques Bri-
guet au nom de la Commune de Gumoens les 13 escus
blancs quil devoient de reste, que je deivray Remettre
dans la bource la première fois qu'on en fera ouverture, les
ayant mis à part et ployés dans du papier au coin de mon
Garderobe de la banche.*

Le 19^e octobre 1705. — J'ay raporté les treize escus blancs dans la bource du Balliage. En présence de messeigneurs le Baillif Amman, et ancien Baillif Egger, Et le reste de l'argent de guerre a été aussi compté, il s'en est trouvé y comprenant celui de la dernière contribûtion, faite en 1669, trois escus blancs faux, et les treize escus blancs, la somme de neuf mille vingt et cinq florins trois sols, sans y comprendre quatre escus blancs, deux de reste par ceux de Biollay, et quatre par ceux de Gumoens le Jux.

Le 22^e novembre 1710. — En la présence du noble et Généreux Seigr Collonet De Gumoens moderne Baillif d'Orbe et d'Eschâ lens, Et du noble et Généreux Seigr ancien Baillif Amman, de Monsieur le Lieutenant Baillival Panchaud, de Mongr le Justicier Kruthy, et du secrétaire Baillival soussigné, L'argent de guerre a été compté, et sy est trouvé, neuf mille quarante-six florins. Sans y comprendre les quatre escus blancs, deüt encore par ceux de Biollay et autant par ceux de Gumoens le Jux, l'atteste :

• (signé) V. MESTREZAT.

Le 1^{er} novembre 1715. — L'argent de guerre sus mentionné a été compté en présence du magnifique et très honnoré Seigr Walter Kuenli moderne Baillif d'Orbe et d'Eschalens et du noble et très honoré Seigr ancien Baillif De Gumoens, de M. le Lieutenant Ballival Panchaud Gr Justicier et notaire Gottofrey. Et s'y est trouvé neuf mille trente-un florins trois sols, compris les trois escus blancs faux, lequel argent a été remis au lieu accoutumé et une des clefs au Seigr Baillif Kuenli et l'autre à M. le Lieutenant. Réservé toujours les 4 escus blancs deüx de reste par ceux de Biollay et autant par ceux de Gumoens le Jux, le dit jour 1^{er} novembre 1715.

(signé) V. MESTREZAT.

Le 1^e décembre 1720. — L'argent de guerre de la Chate-lanie d'Eschalens a été compté, en présence du Très honoré

et noble Seigr Baron De Bondely, ancien Seigneur Baillyf d'Orbe et d'Eschalens, du magnifique et très honoré Seigneur, ancien Bailly de Gruyère Kuenly, maisonneur de LL. EE. à Fribourg, de monsieur Jaques Dunt, maisonneur de LL. EE. de Berne, de monsieur J. Nicolaz Zurthannen de Fribourg, de Monsieur Freiderich de Bondely, de Monsieur le Lieutenant Panchaud, de Messieurs les Justiciers Panchaud et Gottofrey le jeune justicier, des V. Nathanael Mayor, Gouverneur d'Eschalens, et du Secrétaire Ballival soussigné. Et sy est trouvé la somme de neuf mille trente-cinq florins un sol six deniers, compris les trois ecus blancs de bas alloy, lequel argent a été remis et fermé au lieu accoutumé, et livré des clefs au dit noble Seigr Bailly de Bondely et laissé à M. le Lieutenant, étant toujours réservé les 4 escus blancs dëus par ceux de Biollay et autant par ceux de Goumoens le Jux. — Fait au Chateau d'Eschalens, le dit jour 1^{er} novembre 1720.

(signés) Emmanuel BONDELY, J. PANCHAUD.

V. MESTREZAT.

Comme Leurs Excellences des deux Illustres Estats de Berne et de Fribourg, nos supérieurs et souverains seigneurs ont convenu de faire rebâtir leur Chateau d'Eschalens et qu'on travaille actuellement à le démolir, il s'est agy d'en sortir l'argent de guerre du Balliage qui étoit enfermé dans une armoir au coin de la muraille de la Chambre à côté du poile du G^t Chateau, — Et de le mettre en lieu de seurté, à quel effet, dittes LL. EE. de Fribourg qui ont maintenant l'alternative dans ce Balliage ayant ordonné au noble, magnifique et très honoré Seigr Baron de Bondely et du Chatellard Baillif d'Orbe et d'Eschalens par deux lettres du 31^e octobre dernier, de remettre le dit argent entre les mains de M. le Lieutenant B. Panchaud qui s'en est bien voulu chargé moyennant qu'il fut cachetté, le dit et très honoré Seigr Ballif s'est porté à Echalsens ce 1^{er} novembre

1722 où en la présence et de celle des Justiciers Jorand, Panchaud et Gottofrey et le Cadet, d'honnête Jaques Clément, Gouverneur d'Eschalens et Secrétaire Ballival et Curial soussigné, le dit argent a été compté et s'y est trouvé 1^o la somme de neuf mille trente-deux florins, neuf deniers, prélevé deux florins, 2^o en argent blanc et monnoye six sols, pour payer le sac de peaud dans lequel il a été mis et en même temps confié au dit Mons. le Lieutenant Panchaud qui a aussi été présent à ce compte et qui a logé ce sac cachetté du sceau de la N. S. B. dans un coffre au poile de la maison pour être représenté par lui ou les siens lors qu'ils en seront requis, reservant cependant les cas d'ovailles, dont Dieu préserve et desquels il ne peut pas répondre. En foy dequoy il a icy souscrit avec tous les sus nommés à Eschâ lens le dit jour 1^{er} novembre 1722.

(signés) Emm. BONDELY, A. PANCHAUD, H. PANCHAUD,
JORAND, J. GOTTOFREY, Jaque CLÉMENT,
V. MESTREZAT.

A Légard des livres, Rentiers, papiers et droits qu'il y auroit dans une chambre qu'on appeloit la chambre du receveur, ils ont été mis en seürté dans le grenier nouvellement bâty et placés dans une garde-Robe ou buffet que l'on a prâtiqué dans la vieille muraille du dit grenier,... duquel buffet la clef a été remise au Grand Justicier et Receveur Panchaud.

Le 1^e décembre 1725. — L'argent de guerre de la Chate-lanie d'Echâ lens a été compté. En présence des nobles et très honorés Seigr ancien Baillif de Bondely et moderne Baillif de Praz Roman et des sousints, sy étant trouvée la somme de neuf mille trente-sept florins dix sols six deniers lequel argent a été logé dans le même coffre qui est au poile de M. le Lieutenant, et remis à sa garde jusques à ce qu'il en soit ordonné autrement par LL. EE. et sous les mêmes

réserve des cas d'ovailles, le sac de paud dans lequel cet argent est enfermé aiant été cachetté du Sceau de la Bourgeoisie. — En foy de quoy tous ont avec moy grand Secrétaire Ballival et Curial le dit jour 1^e décembre 1725.

(*Signés*) Emmanuel DE BONDELY; B.-L. DE PRAZ
ROMAN, moderne Baillif d'Echallens;
J. PANCHAUD; JORAND; Joseph GAILLARD;
V. MESTREZAT; DEMIERRE, témoin.

Le 13 may 1728. — L'argent de guere cy devant qui étoit ches Monsieur le lieutenant Panchaud a été porté au Château de LL. EE. nos souverains Seigneurs et remis dans un buffet qui a été construit à ce sujet d'ordre du Souverain dans la muraille de la chambre à côté de bize du poile du Château, fermée d'une porte de fer dont Monseigneur le Baillif de Praz Roman a retenu la Clef après que le dit argent y a été enfermé et logé dans le même sac de paud où il étoit qui a été cachetté du sceau de sa noble Seigneurie Ballivale, de celui de la Bourgeoisie de ce lieu, de celui de M. le Lieutenant et de celui du Secrétaire soussigné qui assurent avec tous les autres justiciers et témoins cy bas souscrits, que le dit argent aiant de nouveau été compté et sy est trouvé la somme de neuf mille quarante-un florins trois sols neuf deniers et comme il se trouve à chaque compte quelque chose de plus ou de moins, il est à présumer que cela arrive par quelques espèces que les uns estiment valoir une bajoire et d'autres un escus blanc, fait au dit Chateau d'Echallens, le dit jour *13 may 1728.*

(*Signé*) DE PRAZ ROMAN, Ballif; J. GOTTOFREY; H.
PANCHAUD; JORAND; S. PANCHAUD; E.
MESTREZAT; J. JAQUIER; V. MESTREZAT.

Le 20^e octobre 1730. — L'argent de guerre de la Chate-lanie d'Eschâlens qui fut compté le 13 may 1728 a été

visitté. En présence des nobles et très honorés Seigr^{rs} Collonel Sinner, moderne Baillif d'Orbe et d'Eschâ lens, Depraz Roman, ancien Baillif et des Soussignés, Lieutenant, Justicier et Secrétaire Ballival soussignés. Et comme il est dans un sac de paud cachetté on s'est contenté de vérifier tous les cachets, qui se sont bien trouvés tels qu'ils étoient dans la dernière visite, sçavoir celui de Monseigneur L'ancien Ballif Depraz Roman, celui de Mons^r le Lieutenant, celui de la Bourgeoisie, et celui du chatelain Mestrezat, ancien Secrétaire Ballival, auxquels le noble et très honoré Seigr^r Ballif et Collonel Sinner a adjouté le Sien et le dit argent a été fidèlement remis dans le même lieu où il étoit placé, et les Clefs de la Serrure et du Cadenat, retenue par le dit Seigr^r, ainsi que font foy les signatures cy bas, le dit jour 20^e octobre 1730.

(Signés) SINNER ; DE PRAROMAN ; H. PANCHAUD ;
MESTREZAT ; H. GOTTOFREY ; B. MESTREZAT.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

.. Après de longs mois de vacance, la **Société d'histoire et d'archéologie de Genève** a recommencé ses séances.

Elle a entendu une intéressante communication de M. van Berchem sur *les cuivres damasquinés et les verres émaillés arabes*.

M. van Berchem s'est attaché surtout à montrer comment on arrive à dater ces différents objets ; c'est un travail très délicat et qui demande une connaissance approfondie de l'Orient.

Dans la séance du 23 novembre, M. Eugène de Budé a fait un récit complet de l'intéressant voyage que le célèbre théologien J.-A. Turretini fit en 1693, à l'âge de vingt-deux ans, en Angleterre et en France. C'est un tableau fidèle de la vie politique et littéraire de ces deux pays, et dans les lettres que Turretini adressait chaque semaine à ses parents, et dont le conférencier cite de nombreux passages, il donne de charmants détails sur ce dont il est le témoin curieux et intelligent. A Londres il est introduit auprès des souverains, mais il préfère de beaucoup aux conversations banales dont les princes usent d'habitude avec les personnes